

Participation citoyenne



 Rapportez toutes observations de l'espèce à l'équipe du CREAT.

 Participer aux activités et aux ateliers proposés par les différentes associations pour connaître et conserver ses habitats essentiels à Rouyn-Noranda.



L'objectif de cette publication est de proposer des recommandations aux propriétaires privés pour la conservation de l'engoulement bois-pourri et la protection de son habitat essentiel.



Fondation
de la faune
du Québec



CREAT

Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous contacter

255 Avenue Principale, Bureau 109
Rouyn-Noranda, QC J9X 7G9
819 762-5770
info@creat08.ca
www.creat08.ca

L'engoulement bois-pourri

Une pièce fragile dans la
mosaïque des paysages à
Rouyn-Noranda



CREAT

Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

L'engoulevent bois-pourri est un oiseau nocturne qui est plus actif les soirs de pleine lune, surtout au crépuscule.



Il se nourrit d'insectes comme des papillons nocturnes et des scarabées



De son perchoir, il détecte sa proie, la traque en vol ou la capture au sol à proximité des bordures forestières.

Il pond ses œufs directement au sol ou sur une couche de feuilles mortes.



L'engoulevent bois-pourri est un oiseau migrateur. Sa route migratoire s'étend de l'Amérique du Nord à l'Amérique centrale.



Statut de l'engoulevent bois-pourri

Au Canada : menacé, annexe 1

Au Québec : susceptible d'être

Registre public des espèces en péril désigné menacé ou vulnérable, MFFP

Recommandations

Protection de l'espèce et de l'habitat essentiel



Éviter les travaux forestiers manuels et mécaniques (entretien, scarification, plantation) en période de reproduction et nidification, soit du mois de mai à août dans l'habitat essentiel de l'engoulevent bois-pourri.

Prioriser les travaux forestiers en hiver.

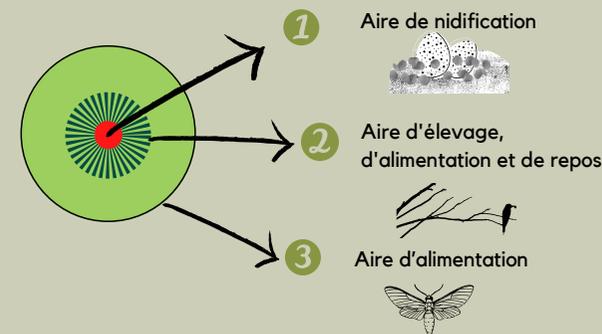
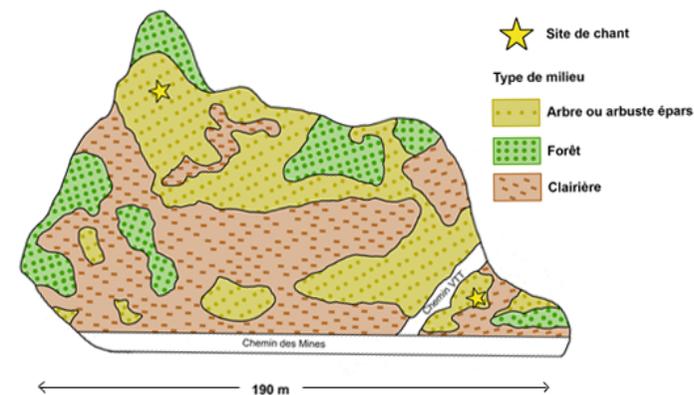
Préserver une mosaïque d'habitats pour la nidification, l'alimentation et le repos :

- Favoriser des aménagements forestiers qui permettent de créer des ouvertures dans le peuplement forestier, comme les éclaircies ;
- Suppression de l'étage dominant et coupes partielles ;
- Récolter jusqu'à 50 % de la surface terrière ;
- Maintenir de petites parcelles d'habitat arbustifs et des parcelles ouvertes.

Éviter de drainer ou de remblayer les milieux humides. Maintenir une bande forestière de protection autour des milieux ouverts et semi-ouverts.

Réglementer l'utilisation des pesticides. Éviter l'utilisation de phytocide dans l'habitat essentiel de l'engoulevent bois-pourri.

Habitat de reproduction de l'engoulevent bois-pourri



Légende	
	Catégorie 1 : faible tolérance à la perturbation (0 et 20 m)
	Catégorie 2 : tolérance moyenne à la perturbation (20 et 170 m)
	Catégorie 3 : tolérance élevée à la perturbation (170 et 500 m)